

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS
SUR L'ENVIRONNEMENT

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*



PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour par la
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Fin d'assurer le bon fonctionnement des installations portuaires relevant de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), des travaux de dragage d'entretien doivent être réalisés périodiquement en raison de l'accumulation naturelle de sédiments. Comme ces travaux requièrent une autorisation gouvernementale, des décrets autorisant la mise en œuvre de programmes de dragage ont été adoptés en 1983, 1999 et 2010. Le décret émis en 2010 pour la 2e reconduction du programme décennal étant venu à échéance au 31 décembre 2020, la SPIPB doit maintenant procéder à son renouvellement afin de pouvoir poursuivre ses activités.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le **21 mai 2025**.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le **20 juin 2025**.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 4 juin 2025 à compter de 19h30
Faubourg Mont-Bénilde, Salle 215
1325, avenue des Pensées
Bécancour (Québec) G9H 4T1

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation :

Bibliothèque de Bécancour
 1295, avenue Nicolas-Perrot
 Bécancour, QC G9H 1A1
 Téléphone : 819-294-4455 poste 562

Heures d'ouverture :
 Lundi : 12 h – 18 h
 Mardi : 12 h – 19h30
 Mercredi : 12 h – 18 h
 Jeudi : 9 h – 12 h et 13h30 – 16h00
 Vendredi : 9 h – 12 h et 13h30 – 16h00
 Samedi : Fermée
 Dimanche : 10 h30 – 16 h

ainsi qu'au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 140 Grande-Allée Est, bureau 650 Québec (Québec) G1R 5N6	Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 13 h – 16 h 30
--	--

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

14 mai 2025

Cet avis est publié par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q-2, r. 23.1).